

Paris, le 18 Septembre 2008

**LE CHOC DES MATIERES PREMIERES COUTE EN MOYENNE 1,4 POINT DE MARGE AUX
ENTREPRISES FRANÇAISES**

Analyse de l'assureur-crédit Euler Hermes SFAC

Les cours des matières premières ont fortement augmenté en première moitié d'année 2008, atteignant des niveaux pour le pétrole ou les céréales jamais atteints par le passé. Malgré la détente intervenue depuis le milieu de l'été, leur progression en euros est particulièrement forte. Le dossier d'Euler Hermes SFAC évalue les conséquences de ce choc au niveau macroéconomique mais également au travers de l'étude de 10 secteurs particulièrement sensibles de l'économie française.

La dégradation de la rentabilité des entreprises est double : d'abord un impact initial estimé à environ 23 milliards d'euros d'augmentation de coût d'achat pour les entreprises françaises ; puis après répercussion de 50 à 70% sur le prix de vente, une baisse de la demande.

En moyenne les marges des entreprises sont diminuées de 1,4 point en 2008, ce qui devrait amener des réductions de coûts et des restructurations dans plusieurs secteurs.

Une hausse du coût des matières premières comprise entre 10% et 65% en un an

En l'espace de 6 mois, les cours mondiaux de la plupart des matières premières ont augmenté fortement. En dépit d'une certaine détente intervenue entre mi juillet et fin août, les hausses moyennes entre 2007 et 2008 sont sans précédent :

- Les céréales enregistrent une hausse de +35% ;
- La plus forte hausse annuelle concerne les aciers dont les cours bondissent de +65% en 2008 ;
- Le pétrole - exprimé en euros - augmente de + 40%;

Cette augmentation des prix des matières premières déstabilise les équilibres de production des entreprises en attaquant directement leur profitabilité. L'augmentation des cours représente un surcoût initial de 23 milliards d'euros pour les entreprises françaises en 2008.

Comment les entreprises ont-elles absorbé ce choc ?

Pour maintenir leur rentabilité, la plupart des entreprises françaises **répercutent, dès cette année, une part de ces hausses dans leur prix de vente, en moyenne de 50% à 70%**. Toutefois certaines filières, comme l'électronique ou la chimie organique, ne peuvent pratiquement pas répercuter les hausses du fait du degré concurrentiel élevé de leurs marchés.

« *L'impact sur les volumes des hausses de prix dépend de l'élasticité-prix de la demande pour chaque produit. Ainsi, le transport aérien, pour lequel l'élasticité-prix de la demande dépasse l'unité, perd beaucoup de volume en répercutant les hausses de matières premières ; au contraire, le secteur de l'énergie est peu touché par les hausses de prix de vente, en raison de la faible substitution de la demande de produits pétroliers.* » commente Karine Berger, directrice des Etudes d'Euler Hermes SFAC.

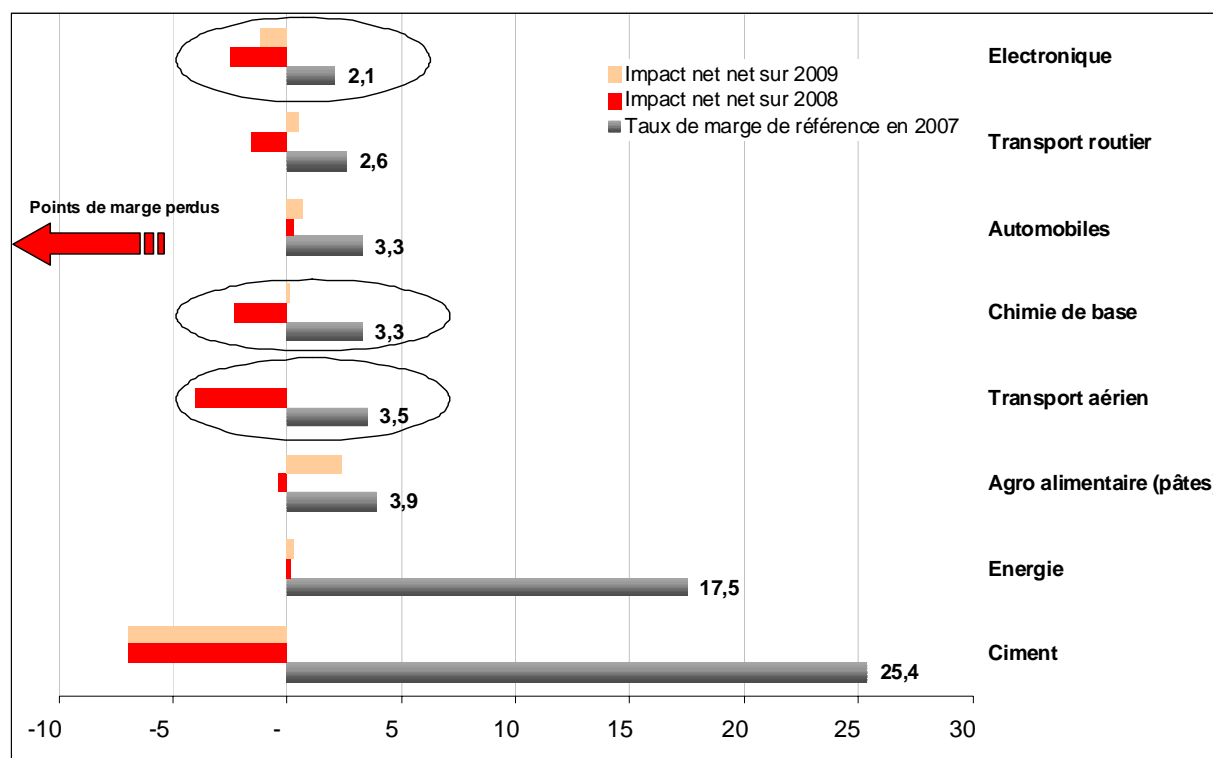
Trois secteurs voient notamment leur marge finale particulièrement menacée : le transport aéronautique, l'électronique et la chimie. Pour d'autres secteurs, comme l'agro-alimentaire, le transport routier ou l'énergie, la faible élasticité de la demande au prix permet aux entreprises de rétablir progressivement leur marge sur 2008 et 2009.

Après diffusion de 1 point d'inflation supplémentaire dans l'économie, les marges des entreprises sont en moyenne réduites de 1,4 point en 2008 par le choc de matières premières.

Pour le consommateur final, la répercussion partielle du choc initial représente environ 15 milliards d'euros, c'est-à-dire 1 point d'inflation supplémentaire qui vient s'ajouter au choc direct de prix lié aux dépenses des ménages en carburant et en *fuel* de chauffage. Cette inflation de second tour se diffuse peu à peu dans l'économie. « *Au final, via le canal indirect des coûts des entreprises, l'augmentation des matières premières ravive l'inflation, réduit la demande finale et dégrade la rentabilité des entreprises françaises de 1,4 point en moyenne, soit 1 point de PIB en moins* » souligne Michel Mollard, président du directoire d'Euler Hermes SFAC.

Plusieurs secteurs seront amenés à se restructurer. « *Nombre de secteurs doivent contrebalancer leur réduction de marge par des mesures de réduction des coûts (qui passent par des suppressions d'emplois ou des fermetures de sites de production)* » conclut Karine Berger, directrice des études d'Euler Hermes SFAC. Le cas de l'automobile est à ce stade le plus illustratif de cet impact final du choc matières premières sur les entreprises en France (10 000 pertes d'emplois en 2006 et 2007 pour les constructeurs et équipementiers, chiffre porté à plus de 8 000 sur le 1^{er} semestre 2008).

L'impact final en points de marge du choc de matières premières selon les secteurs





Contacts presse :
Euler Hermes SFAC - Clémentine Denis
01 40 70 55 12
clementine.denis@eulerhermes.com

Ogilvy PR - Lorenzo Ricci
01 53 67 12 83
lorenzo.ricci@ogilvy.com

Toutes nos informations sur : www.eulerhermes.fr

*N°1 de l'assurance-crédit en France, **Euler Hermes SFAC**, filiale du groupe Euler Hermes, contribue au développement rentable des entreprises en garantissant leur poste clients. Sa mission est de prévenir le risque clients, recouvrer les créances impayées et indemniser les pertes subies.*

***Euler Hermes** est le leader mondial de l'assurance-crédit et l'un des leaders de la caution et du recouvrement de créances commerciales. Avec 6 000 salariés présents dans plus de 50 pays, Euler Hermes offre une gamme complète de services pour la gestion du poste clients et a enregistré un **chiffre d'affaires consolidé de 2,1 milliards d'euros en 2007**. Euler Hermes a développé un réseau international de surveillance permettant d'analyser la stabilité financière de 40 millions d'entreprises. Le Groupe garantit pour 800 milliards d'euros de transactions commerciales dans le monde.*

Filiale d'AGF, membre du groupe Allianz, Euler Hermes est coté à Euronext Paris. Le Groupe et ses principales filiales d'assurance-crédit sont notés AA- par Standard & Poor's.

www.eulerhermes.fr

Réserve : Certains des énoncés contenus dans le présent document peuvent être de nature prospective et fondés sur les hypothèses et les points de vue actuels de la Direction de la Société. Ces énoncés impliquent des risques et des incertitudes, connus et inconnus, qui peuvent causer des écarts importants entre les résultats, les performances ou les événements qui y sont invoqués, explicitement ou implicitement, et les résultats, les performances ou les événements réels. Une déclaration peut être de nature prospective par nature ou le caractère prospectif peut résulter du contexte de la déclaration. En plus, les déclarations de caractère prospectif se caractérisent par l'emploi de termes comme "peut", "va", "devrait", "s'attend à", "projette", "envisage", "anticipe", "évalue", "estime", "prévoit", "potentiel", ou "continue", ou par l'emploi de termes similaires. Les résultats, performances ou événements prospectifs peuvent s'écarter sensiblement des résultats réels en raison, notamment (i) de la conjoncture économique générale, et en particulier de la conjoncture économique prévalant dans les principaux domaines d'activités du groupe Allianz et sur les principaux marchés où intervient la Société, (ii) des performances de marchés financiers, y compris des marchés émergents, (iii) de la fréquence et de la gravité des sinistres assurés, (iv) des taux de mortalité et de morbidité, (v) du taux de conservation des affaires, (vi) de l'évolution des taux d'intérêt, (vii) des taux de change, notamment du taux de change EUR/USD, (viii) de la concurrence, (ix) des changements des législations et des réglementations, y compris pour ce qui a trait à la convergence monétaire ou à l'Union Monétaire Européenne, (x) des changements intervenants dans les politiques des Banques Centrales et/ou des Gouvernements étrangers (xi) des effets des acquisitions (par exemple de la Dresdner Bank AG) et de leur intégration et (xii) des facteurs généraux ayant une incidence sur la concurrence, que ce soit sur le plan local, régional, national et/ou mondial. Beaucoup de ces facteurs seraient d'autant plus susceptibles de survenir, et éventuellement de manière accrue, suite à des actes terroristes. Les questions abordées dans le présent document peuvent en outre impliquer des risques et des incertitudes dont les sociétés du groupe Allianz sont régulièrement amenées à faire état dans les documents qu'elles soumettent à la Securities and Exchange Commission. Les sociétés du groupe Allianz ne sont pas obligées de mettre à jour les informations prospectives contenues dans le présent document.